

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7370649901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7370649901>

Cette annonce a été mise en ligne le **29 juin 2024** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 28 juin 2024

Dénomination : ARIELLE IMMO.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 10 rue du Point du jour, 49170 Saint Martin du Fouilloux.

Objet : L'acquisition, la réception comme apports, la construction, l'administration et la gestion s'il y a lieu par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Montant des apports en numéraire : 1000 euros.

Cession de parts et agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, après agrément..

Gérant : Madame Arielle LASSELIN, demeurant 10 rue du Point du jour, 49170 Saint Martin du Fouilloux

La société sera immatriculée au RCS ANGERS.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex